

VULNERABILITES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTION AGRICOLES FEMININS AUX RISQUES CLIMATIQUES DANS LES COMMUNES DE OUIHNI ET DE ADJA OUERE

¹Hervé Dègla KOUMASSI, ²Pascal GBENOU, ³Expédit Wilfrid VISSIN

Laboratoire Pierre Pagney, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE)
Université d'Abomey Calavi, Bénin¹, Research Unit in Plant Biotechnology, Crop Protection and Seed Sciences; Plant, Horticultural and Forest Sciences Laboratory; School of Plant and Seed Management and Production (EGPVS); National University of Agriculture (UNA) BP 43 Kétou Bénin^{2,3}
kharidad1@gmail.com¹, gbenoup@gmail.com².

ABSTRACT

The effects of climate change on the various sectors of activity are well established. The magnitude of the impacts varies according to the level of development of countries and from one social stratum to another. Added to this are the inequalities in access to resources observed between men and women. The objective of this study is to analyze the vulnerability of agricultural production groups to climate risks in the communes of Ouinhi and adja Ouere.

The methodological approach used consisted of collecting data, processing and analyzing the results. A total of 18 agricultural groups were surveyed in the two Communes. The choice of groups was based on several criteria. Focus groups were organized during which the vulnerability profiles of the groups were identified in a participatory manner.

From the analysis of the results, 92% of women's groups have very limited access to land and forest resources because culturally women do not have the right to inheritance. And they also do not have free access to other forest products such as timber which is an important source of income because of sociological considerations. 98% of agricultural groups believe they do not have access to solid climate information, a vital element in anticipating climate-related risks and adapting to climate change. Women's groups (83%) have poor access to credit and other sources of agricultural finance.

To increase the resilience of these women to climate change, it is urgent to improve the access of women and women's groups to agricultural resources.

Keywords: *Vulnerability, women's groups, agricultural resources, Communes of Ouinhi and Adja Ouère*

Résumé

Les effets des changements climatiques sur les différents secteurs d'activités ne sont plus à démontrer. L'ampleur des impacts varie selon le niveau de développement des pays et d'une couche sociale à une autre. A cela s'ajoute les inégalités d'accès aux ressources observées entre les hommes et les femmes. L'objectif de la présente étude est d'analyser la vulnérabilité des groupements de production agricoles aux risques climatiques dans les communes de Ouinhi et de adja Ouere.

La démarche méthodologique utilisée a consisté en la collecte des données, le traitement et l'analyse des résultats. Au total 18 groupements agricoles ont été enquêtés dans les deux Communes. Le choix des groupements s'est basé sur plusieurs critères. Les focus groupes ont été organisés au cours desquels les profils de vulnérabilité des groupements ont été identifiés de façon participative.

De l'analyse des résultats, 92 % des groupements de femme ont un accès très limité à la terre et aux ressources forestières car culturellement la femme n'a pas droit à l'héritage. Et ils n'ont pas non plus un libre accès aux autres produits forestiers comme le bois qui est une importante source de revenus à cause des considérations sociologiques. 98% des groupements agricoles estiment n'avoir pas accès à de solides informations climatiques,

un élément vital pour anticiper les risques relatifs au climat et s'adapter au changement climatique. Les groupements féminins (83 %) ont un faible accès au crédit et autres sources de financement agricoles.

Pour accroître la résilience ces femmes aux changements climatiques, il urge d'améliorer l'accès des femmes et des groupements de femmes aux ressources agricoles.

Mots clés: Vulnérabilité, groupements de femmes, ressources agricoles, Communes de Ouinhi et Adja Ouèrè

INTRODUCTION

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Leurs effets varient selon les régions, les générations, l'âge, les classes sociales, les groupes de revenus et les sexes. Les hommes que les femmes qui travaillent dans le secteur des ressources naturelles, comme l'agriculture, en ressentiront les effets (OIT, 2008), mais à des degrés divers. Dans de nombreux pays, les femmes sont les principales productrices d'aliments destinés à la consommation locale dans les communautés rurales (FAO 2010). Elles gèrent l'agrobiodiversité, maîtrisent les cultures locales et disposent des compétences requises pour la production, la transformation et la conservation durables des aliments. Tous ces éléments sont essentiels à la sécurité alimentaire locale (FAO 2005). Près de 70 % de l'ensemble des femmes employées travaillent dans le secteur agricole (FAO, 2010) et qu'elles produisent jusqu'à 90 % de certains produits agricoles (FEM, 2005). Il est de plus en plus évident que les femmes sont plus vulnérables que les hommes, en grande partie parce qu'elles représentent la majorité des pauvres dans le monde et dépendent davantage des ressources naturelles menacées.

D'une manière générale, le surcroît de responsabilités des femmes au niveau du foyer ne s'est traduit ni par un accroissement de l'accès aux actifs ni par une augmentation du pouvoir de prise de décisions au niveau du ménage ou de la communauté (Diarra 2010). Parce qu'elles n'ont pas accès aux ressources productives, dont la terre, les femmes ont été amenées à mettre en place des mécanismes divers et variés pour assurer la sécurité alimentaire de leur ménage.

En raison de la différenciation des rôles entre les hommes et les femmes, l'impact des femmes sur l'environnement n'est pas le même que celui des hommes, et que leur accès aux ressources ainsi qu'aux moyens de faire face et de s'adapter sont gravement affectés par la discrimination que les femmes subissent sur le plan des revenus, de l'accès aux ressources, au pouvoir politique, à l'éducation ainsi que sur le plan de la charge que représente le foyer.

L'objectif de la présente recherche est d'analyser la vulnérabilité des groupements de femmes aux risques climatiques dans les Commune de Ouinhi et de Adja Ouèrè.

1- Présentation du milieu d'étude

Le doublet Ouinhi Adja-Ouèrè compris entre 06°50' et 07°13' de latitude nord et 02°24' et 02°40' de longitude est. Elle couvre une superficie de 1034 Km². Elle est limitée au nord-ouest par les Communes de Zagnanado et Kétou, les Communes de Bonou et Sakété, à l'est par la commune de Pobè et la République Fédérale du Nigéria et à l'ouest par les Communes de Bonou et Zogbodomé (Figure 1)

Les communes d'Adja-Ouèrè et de Ouinhi jouissent d'un climat de type subéquatorial avec deux (02) saisons sèches qui s'alternent au cours de l'année. Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an (Adam et Boko, 1993).

Les formations pédologiques dominantes dans les communes de Ouinhi et de Adja-Ouèrè sont les sols ferrallitiques qui couvrent environ les trois quarts du plateau, les sols hydromorphes, noirs, argileux et fertiles sont rencontrés dans les périmètres marécageux et recouvrent le fond de certaines vallées de la rivière, les vertisols qui requièrent une adaptation particulière pour leur mise en valeur (agriculture, pisciculture).

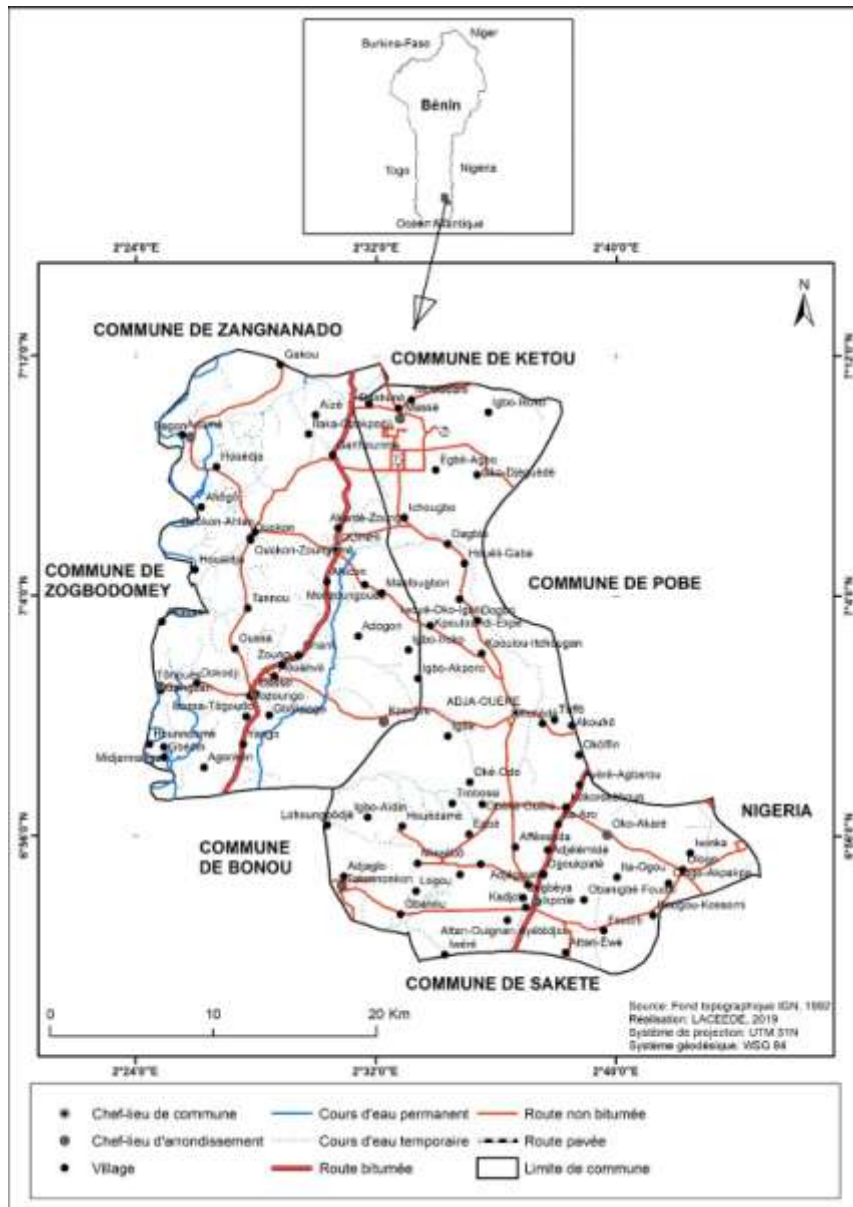


Figure 1 : Situations géographique et administrative de Adja Ouère et Ouinhi

La Commune de Ouinhi est située sur un relief où trois grandes zones individualisées du point de vue altitude se distingue. Une zone de dépressions allongées au sud-est de moins de 20 m correspondant à la vallée de la rivière Monzo. La plaine alluviale du fleuve Ouémé basse d'altitude variant entre 11 et 20 mètres. Un plateau d'une altitude de 40 à 62 mètres à l'est.

Quant à la Commune de d'Adja-Ouère, elle est situé un plateau de 50 à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer et avec une altitude moyenne de 100 mètres. La commune comporte une dépression qui est la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d'Ouest en Est dénommée « Dépression de la Lama ». Elle découpe la commune en deux zones orographiques : la zone de dépression (altitude < 50 m) et la zone de plateau.

Sur ces sols, se rencontrent par endroit des forêts sacrées, des forêts galeries, des plantation de palmier à huile, des tecks, d'arbustes et de hautes herbes. Les principales essences végétales recensées dans le milieu sont : *Adansonia digitata* (baobab), *Parkia biglobosa* (néré), *Daniella oliveri* (santan), *Lophira lanceolata*, *Milicia*

excelsa et regia (iroko). Les arbustes sont surtout *Nauclea latifolia* (Pêcher de Guinée), *Alselia africana*, et les graminées comme *Panicum phragmitoïdes* et des *Schizachyrium sanguineum* (Awi, 2006).

2- Démarche méthodologique

La démarche méthodologique utilisée dans la présente étude s'articule autour de la collecte des données, leurs traitements et l'analyse des résultats.

Les données utilisées sont entre autres, les statistiques sur l'effectif des groupements dans les Communes, les informations sur les activités des groupements. leurs domaines d'activités, la date de création et la localisation de ceux ci. Deux principaux outils de collecte des données élaborés dans le cadre de la présente étude concernent les questionnaires adressés aux groupements et les guides d'entretien adressés aux personnes ressources et autorités à divers niveaux. Le tableau I présente la répartition des groupements enquêtés dans les Commune de Ouinhi et de Adja-Ouèrè.

Tableau I: Répartition des groupements enquêtés dans les Commune de Savè et de Glazoué.

Groupements	Effectif	Domaine de spécification	Localité	Arrondissements
Ife Iodoun	30	Transformation agroalimentaire, production agricole générale, commerce des produits vivriers	Ita-Egbebi	Oko-Akaré
Agbomonla	28	Vente des produits maraîchers	Ogouro	Massè
Egbe-Elekpo	20	Maraîchage, transformation agroalimentaire, production agricole générale, commerce des produits vivriers	Ogouro	Massè
Yenawa	40	Transformation agroalimentaire, production agricole générale, commerce des produits vivriers	Missebo	Tatonnonkon
APTNP / IMOA	40	Transformation agroalimentaire, production agricole générale, commerce des produits vivriers	Ogoukpatè	Oko-Akaré
Miwanoudé	30	Transformation agroalimentaire, production agricole générale, commerce des produits vivriers et épargne	Towi	Kpoulou
Allossogbé	45	production agricole générale, commerce des produits vivriers et épargne	Houeli-Gaba	Adja-Ouéré
Ola-oko	30	production du riz et commerce des produits vivriers	Iwoyé –oko Igbo	Adja-Ouéré
Egbe-Elekpo	20	Transformation agroalimentaire et commerce des produits vivriers	Iwoyé –oko Igbo	Adja-Ouéré
Atoumbi	20	Transformation agroalimentaire et commerce des produits vivriers	Igbo-Aidè	Kpoulou
Vidolé	30	Commercialisation des produits agricoles	Tévèdji	Sagon
Finagnon	20	Transformation de manioc et de gari, commercialisation du gari	Adamè	Sagon
Jésus kpégo	27	Transformation des produits	Dolivi	Sagon

Djromahuton FADEC	20	Transformation des produits	Midjanagan	Tohouès
Zanfognon	20	Commercialisation des produits vivriers	Akassa	Tohouès
Wangninan	30	Commercialisation des produits agricoles	Gangban	Tohouès
Missimidé	30	commercialisation	Gangban	Tohouès
Missimahu	30	Transformation des produits agricoles	Houédja	Sagon

Au total, 18 groupements agricoles féminins ont été enquêtés dans les deux Communes. Le choix des deux communes est basé sur deux critères fondamentaux à savoir:

- Etre un groupement agricole féminin ou avoir dans plus de 2/3 de femmes dans son effective
- avoir une ancienneté de cinq ans au moins
- Avoir son principale activité dans le secteur agricole (production, transformation, commercialisation, élevage)

Après la collecte des questionnaires auprès des chefs d'équipe de chaque groupe d'enquêteurs, un premier traitement de fiches remplies consistait en la codification des variables et l'élaboration du masque de saisie dans le logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Science) version 16.0. Les données collectées ont été saisies dans ce logiciel. Elles sont composées en plus des informations du questionnaire, des métadonnées permettant d'identifier le numéro du questionnaire et la date d'entretien. Ces champs ont été nettoyés après exploitation pour garder uniquement les informations du questionnaire. Un troisième traitement consistait à procéder à la vérification des doublons. Pour cela, la base initialement nettoyée a été implémentée dans un système de gestion de base de données MYSQL comme Microsoft Access. Aucun doublon n'a été observé. Après apurement de la base de données, les différentes analyses ont été faites. Cette méthode a permis de sortir les différents pourcentages et de les illustrer par graphiques avec Microsoft Excel.

RÉSULTATS

3.1 Accès aux ressources

Partout dans le monde, l'immense majorité des femmes fait face à des conditions d'accès et de contrôle de la terre et des ressources naturelles inégales à celles des hommes. Le tableau 2 présente quelques ressources et les facteurs explicatifs de l'inaccessibilité de celles-ci.

Tableau II : Facteurs explicatifs de l'accès aux ressources

Ressources	Accessibilité/Disponibilité	Facteurs explicatifs	Activités exercées
Végétales divers arbres fruitiers	Limité	Accès limité aux feuilles, fruits, bois mort	Bois énergies, condiments, pharmacopée, Commerce des fruits
Palmeraie	limité	Peuvent pas disposé des plantations faut d'accès à la terre	Transformation des noix de palme en huile rouge, Extraction du vin de palme, de l'alcool
Ressources en eau de surface	Limité	Accès aux sources d'eau restreint par les lois coutumières	approvisionnement domestique, irrigation, usage industriel
Terres cultivables	Limité	Femmes n'ont droit à la terre selon les pratiques coutumières	Agriculture
Bas-fonds	Limité	Femmes n'ont droit à la terre selon les pratiques coutumières	Agriculture
Routes	Limité	Impraticable pendant les inondations	Mobilités

Marché	Limité	Impraticable pendant les inondations	Commerce
--------	--------	--------------------------------------	----------

Source : travaux de terrain, Février 2020

La femme a un accès très limité à la terre et aux ressources forestières car culturellement elle n'a pas droit à l'héritage. Et c'est là que se pose le problème de la propriété. Et elles n'ont pas non plus un libre accès aux autres produits forestiers comme le bois qui est une importante source de revenus. Les disparités d'accès aux ressources entre hommes et femmes ont un effet direct sur les potentialités d'autonomie économique assurant aux femmes et aux personnes qui en dépendent une meilleure qualité de vie (FAO, 1995). De plus, l'accès restreint des femmes aux facteurs de production agricole, en particulier pour les cultures vivrières, confère de sérieuses limitations à la productivité de leur travail. Ainsi donc en raison de la différenciation des rôles entre les hommes et les femmes, l'impact des femmes sur l'environnement n'est pas le même que celui des hommes, et que leur accès aux ressources ainsi qu'aux moyens de faire face et de s'adapter sont gravement affectés par la discrimination que les femmes subissent sur le plan des revenus, de l'accès aux ressources ainsi que sur le plan de la charge que représente le foyer. Cette situation constitue fragiliser les femmes car les rapports sociaux ont banalisé le fait qu'elles soient intégralement en charge du travail domestique et de l'éducation des enfants, charges qui les empêchent de se consacrer autant que les hommes aux activités agricoles. Dans les champs, elles sont les travailleuses obligées de la famille et assument les tâches souvent les moins valorisées, considérées comme un pan de leurs obligations domestiques. Elles n'en retirent donc généralement aucun revenu.

3.2- Accès aux informations climatiques

L'accès à de solides informations climatiques est vital pour anticiper les risques relatifs au climat et s'adapter au changement climatique. Les groupements de femmes (98% des groupements agricoles) estiment leurs activités et les modes d'existences sont déjà exposés aux risques climatiques et ces événements deviennent plus fréquents. Les informations relatives au début et la fin des saisons agricoles, l'imminence des poches de sécheresse, l'alerte sur les inondations sont autant d'information dont les femmes de renforcer leurs résiliences aux chocs ou anticiper les chocs climatiques. Par exemple Une meilleure utilisation des informations climatiques permettra un suivi permanent des cultures, de prévoir les dates de semis et les perspectives des récoltes et de donner l'alerte précoce des événements extrêmes imminents (pluies extrêmes et pauses pluviométriques) au cours de la saison qui mène souvent aux crises alimentaires. De même, la vulgarisation des alertes sur les risques d'occurrence de phénomènes météorologiques/climatiques extrêmes permettra de réduire leurs effets de manière considérable. Les moyens de subsistance seront plus résistants aux désastres d'origine climatique par la prise en compte des prévisions dans la planification à court, moyen et long terme. Cette planification permet la diversification des revenus par le biais des emplois saisonniers non-méthodépendant et la protection des biens contre les intempéries extrêmes et dommages climatiques en cultivant des cultures résistantes à la sécheresse par exemple

De manière générale, parmi les lacunes constatées dans la disponibilité et l'accès aux informations climatiques sont :

- la sous-utilisation des informations climatologiques car les informations disponibles au niveau de la structures compétentes n'arrivent pas toujours au niveau des utilisateurs finaux par manque de stratégie de communication adéquate.
- L'inaccessibilité technique et la barrière linguistique sont aussi des lacunes pour la communication des informations climatologiques. En effet, la disponibilité de ces informations en langue française uniquement et le

fort taux d'analphabétisme des paysans et autres communautés de base constituent un frein à une utilisation à grande échelle des services climatologiques

- D'autre part, certains usagers ne maîtrisent pas la manière d'utilisation des informations climatologiques même si ces dernières arrivent à leur niveau. Cela est dû à des insuffisances, voire un manque de traduction de ces informations adaptée aux besoins des usagers, ces derniers n'étant pas

- Insuffisance de fiabilité des produits météo présentement disponibles Une autre contrainte demeure dans les incertitudes de certains produits liées le plus souvent à la performance des modèles utilisés, à la faible densité du réseau d'observation qui n'assure pas la disponibilité des données en quantité et souvent en qualité satisfaisante

3.3- Accès limité aux ressources financières

De manière générale, les groupements féminins ont un faible accès au crédit. Le problème d'accès au crédit se pose de façon générale aux groupements, mais il est plus accentué pour les groupements féminins qui ne disposent pas souvent des garanties nécessaires exigées par les banques classiques.

Les institutions financières invoquent le risque trop élevé que présente cette catégorie d'activités. Ceci explique qu'ils se tournent vers les systèmes financiers décentralisés. Là aussi, on se rend compte que bien que constituant le plus souvent la majorité du sociétariat des mutuelles d'épargne et crédit, le volume de crédit qu'ils perçoivent est moindre que celui des grands coopératifs. Il s'y ajoute que les crédits sont parfois d'un montant dérisoire et avec un délai de remboursement court, ne leur permettant pas de réaliser des investissements de grande envergure. Il existe d'autres arrangements locaux qui aboutissent à la mise en place de tontines et autres formes de caisses de solidarité, mais ces arrangements ne permettent pas de réaliser des investissements substantiels en outils et intrants de production agricole.

3.4- Difficultés dans l'accès aux activités à valeur ajoutée et aux marchés

Les groupements féminins agricoles se focalisent principalement dans la production et la commercialisation, ignorant certains maillons de la chaîne de valeur pourtant importants afin de garantir un développement durable de ce secteur vital pour les femmes rurales. En effet, les productions agricoles ne tiennent compte ni des intrants nécessaires à l'amélioration de la production, ni des infrastructures d'évacuation, de transformation ou de conservation, ni des exigences de conditionnement, encore moins des besoins de marchés (les consommateurs). En outre, l'absence de normes et des standards exigés par les marchés de consommateurs ainsi que la faiblesse du contrôle de qualité excluent parfois les produits issus de l'agriculture paysanne de certains marchés. Il est à noter que les routes de desserte agricole, constitue l'un des obstacles majeurs affectant le secteur agricole; souvent les produits sont évacués par les femmes à pied ou à vélo, sur de longues distances, ce qui affecte généralement leur présentation et leur qualité. Les pertes de la production sont aussi liées au faible niveau de prise en charge post-récolte suite à la inexistence ou à l'insuffisance des infrastructures de conditionnement et de stockage. Enfin, le faible niveau de transformation contraint les groupements féminins agricoles à céder leur production à vil prix à des intermédiaires qui procèderont à la transformation, revendant par la suite le produit transformé au consommateur dans la forme exigée. Ceci limite la marge bénéficiaire revenant à la femme agricultrice qui est exclue de la réalisation de la plus-value. Enfin, l'absence de normes encadrant l'activité ainsi que la faiblesse du contrôle de qualité exclut les produits issus de l'agriculture paysanne de certains marchés.

CONCLUSION

Les changements climatiques touchent l'ensemble des territoires et affectent la vie de tous au quotidien. Les répercussions du changement climatique affectent différentes personnes de différentes façons, en fonction de

leurs stratégies de subsistance, de leur statut socioéconomique, de leur pouvoir de décision et de leur accès aux ressources, aux services et aux informations. La vulnérabilité des groupements de femme est liée à un accès très limité aux ressources naturelles et aux ressources de productions. La disponibilité, l'accès et la vulgarisation des alertes sur les risques d'occurrence de phénomènes météorologiques/climatiques extrêmes permettra de réduire leurs effets de manière considérable.

RÉFÉRENCE

1. Adam K. S. et Boko M. (1993) : Le Bénin. Edition du Flamboyant, Paris, 100p
2. FAO (2010): La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11 – Le rôle des femmes dans l'agriculture – Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement, <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>
3. FAO. (1992). Améliorer les données sur les ressources humaines décomposées d'après le sexe à partir des recensements agricoles. (Rôle des femmes dans le développement agricole no 8). Service de développement statistique, Service de la promotion des femmes dans la production agricole et le développement rural. Rome.
4. FAO. (1995). Plan d'action FAO pour l'intégration des femmes dans le développement. C95/14-Sup.1-Rev.1. Rome.
5. Diarra, M., D. Madougou et A. Diouf (2014) Crise alimentaire, Genre et Resilience au Sahel, Rapports de recherche Oxfam, Oxfam, Niamey, Niger.
6. Osman-Elasha, (2008) «Gender and Climate Change in the Arab Region», Organisation des femmes arabes p. 44.
7. Forum économique mondial, (2005) "Autoamistion des femmes: mesurer les inégalités entre les sexes"
8. OIT, 2008. Rapport de la Commission de l'emploi et de la politique sociale, des incidences du changement climatique sur la dynamique du marché du travail, quatrième point de l'ordre du jour, organe directeur, 303e session (Genève), p. 2.